

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis-Abeba, Éthiopie, B.P 3243

Telephone: 5517 700

Fax: 5517844

Site Web www.au.int

CONSEIL EXECUTIF

Trente- huitième (38^{ème}) Session ordinaire

Vidéoconférence

3-4 février 2021

Addis-Abeba (Éthiopie)

EX.CL/1279(XXXVIII)

Original : anglais

**RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DU SOUS-COMITÉ DU COMITÉ DES
REPRÉSENTANTS PERMANENTS (COREP) SUR LES DROITS DE
L'HOMME, LA DÉMOCRATIE ET LA GOUVERNANCE (HRDG)**

I. INTRODUCTION

1. Le Sous-comité du Comité des Représentants permanents (COREP) sur les droits de l'homme, la démocratie et la gouvernance a adopté son plan de travail pour l'année 2020. Il a par la suite mis en œuvre un ensemble d'activités fondées sur le plan de travail. Il s'agit notamment des activités suivantes :

- a. Finalisation des termes de référence et du plan de travail 2020 du Sous-comité ;
- b. Tenu des délibérations sur : Faire Taire Les Armes et l'impact de la pandémie de COVID-19 en Afrique ;
- c. Séance d'information du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) et du Conseil consultatif de l'Union africaine sur la corruption (CCUAC) ;
- d. Participation du Sous-comité sur le 9^e Dialogue de haut niveau sur la démocratie, les droits de l'homme et la gouvernance et ses événements préalables sur la jeunesse et le genre; et
- e. Exposés présentés par le Département des affaires politiques sur les lignes directrices de l'UA sur les élections pendant la COVID-19 et d'autres urgences de santé publique.

2. Le présent rapport dresse un bilan de la mise en œuvre des activités du Sous-comité du COREP sur les droits de l'homme, la démocratie et la gouvernance couvrant la période de janvier à décembre **2020**.

II. FINALISATION DES TERMES DE RÉFÉRENCE ET DU PLAN DE TRAVAIL 2020 DU SOUS-COMITÉ

3. Le 25 février 2020, le Sous-comité du COREP a tenu sa première réunion de l'année dans la salle *Small Conference room 3* du Centre de conférences de la Commission de l'Union africaine (CUA). Les principaux points à l'ordre du jour étaient le projet de TdR et le plan de travail pour 2020. Les membres du Sous-comité ont discuté des deux points et il a été décidé de faire circuler les TdR et le plan de travail aux 55 États membres pour réflexion et contribution. Cela a été fait le 14 février 2020. Sur la base des contributions de tous les États membres, les TdR et le plan de travail 2020 du Sous-comité ont été examinés et finalisés, puis adoptés par procédure silencieuse par les membres et le Sous-comité.

III. DISCUSSIONS SUR LE THÈME DE L'ANNÉE ET LA PANDÉMIE DE COVID-19

4. Après la présentation d'un document conceptuel intitulé Faire taire les armes grâce au renforcement de la gouvernance démocratique par le Directeur des affaires politiques, le Dr Khabele Matlosa, les membres du Sous-comité ont engagé une discussion approfondie sur le thème de l'Union africaine de l'année - Faire taire les armes : créer des conditions propices pour le Développement de l'Afrique. Les commentaires et les

contributions des membres du Sous-comité ont été pris en compte pour peaufiner le document conceptuel.

5. En outre, les membres du Sous-comité ont également délibéré et échangé des idées sur l'impact de la pandémie de COVID-19 en Afrique. Le Commissaire aux Affaires politiques, S.E. l'Ambassadeur Minata Samate Cessouma, a présenté un bref exposé sur l'état de la pandémie de COVID-19 en Afrique du point de vue de la gouvernance, indiquant les principaux défis tels que l'usage excessif de la force par les forces de l'ordre en raison des couvre-feux nationaux et de l'état d'urgence; le report des élections; les défis liés à la prestation des services; et le sort des personnes déplacées de force, notamment les réfugiés, les demandeurs d'asile, les rapatriés et les personnes déplacées internes.

6. Suite à leur discussion, le président et les membres du Sous-comité ont appelé tous les gouvernements à s'employer à limiter les répercussions politico-économiques et sociales néfastes de la pandémie de COVID-19. En outre, ils ont imploré les dirigeants politiques d'assurer le dialogue national, l'inclusivité et une large participation dans la prise de décisions concernant des questions nationales telles que les élections ; l'administration des fonds d'urgence ou même l'état d'urgence lui-même.

IV. SÉANCE D'INFORMATION DE LA PLATEFORME AGA - MAEP ET CCUAC

7. Le Secrétaire général du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) - le professeur Eddy Maloka- a informé les membres du Sous-comité du rôle que le Sous-comité peut jouer dans l'amélioration de la gouvernance sur le continent. Il a en outre expliqué le mandat du MAEP visant à renforcer la gouvernance démocratique et participative en Afrique et a exprimé l'engagement du MAEP à relever les défis posés par la COVID-19. En plus, il a informé les membres du Sous-comité des progrès accomplis dans l'élaboration de la deuxième édition du Rapport sur la gouvernance africaine. Il a exprimé la volonté du MAEP à soutenir le Sous-comité et tous les États membres à relever les défis de la gouvernance sur le continent, étant donné que la gouvernance est au cœur du développement et un facteur moteur de l'Agenda 2063 et du Programme mondial de développement durable à l'horizon 2030.

8. Le Président du Conseil consultatif de l'Union africaine sur la corruption (CCUAC), l'honorable Begoto Miarom, a fait un exposé au Sous-comité. Il a fourni des informations sur l'état de ratification et de mise en œuvre de la Convention de l'Union africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption. Il a souligné les résultats de la 4ème journée africaine de lutte contre la corruption. Il a également informé le Sous-comité de la position africaine commune sur le recouvrement d'actifs. Notant le lien entre la corruption et la pandémie de COVID-19, il a fait observer qu'à la suite des achats d'urgence de l'équipement de protection individuelle (EPI), la porte de la corruption massive était grandement ouverte dans de nombreux États membres, avec des conséquences désastreuses pour la gouvernance, le développement et la stabilité politique. Enfin, il a exprimé la volonté du CCUAC de soutenir le Sous-comité dans ses nobles efforts.

9. Sur la base des présentations du MAEP et du CCUAC, les membres du Sous-comité ont engagé des délibérations constructives. Les membres du Sous-comité ont réaffirmé l'importance stratégique du MAEP et du CCUAC dans le cadre de l'Architecture de gouvernance africaine (AGA). Le Sous-comité encourage les États membres qui ne

l'ont pas encore fait à signer, ratifier, intégrer et mettre en œuvre la Convention sur la prévention et la lutte contre la corruption (CPCC) ; la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance (ACDEG) et à adhérer au MAEP.

V. 9^e DIALOGUE DE HAUT NIVEAU SUR LA DÉMOCRATIE, LES DROITS DE L'HOMME ET LA GOUVERNANCE ET SES ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS PRÉALABLEMENT

10. Conformément au plan de travail 2020 du Sous-comité du COREP, le 9^e Dialogue de haut niveau sur la démocratie, les droits de l'homme et la gouvernance s'est tenu virtuellement les **10 et 11 décembre 2020** sur le thème « Faire taire les armes grâce au renforcement de démocraties résilientes et d'une gouvernance responsable en Afrique ». Tous les membres du Sous-comité du COREP et du COREP ont été invités à assister au dialogue ainsi qu'à ses événements organisés préalablement. Les membres du Sous-comité ont exprimé l'importance du dialogue pour aborder des questions thématiques d'actualité et pertinentes souvent liées au thème de l'UA de chaque année.

11. Le 9^e dialogue de haut niveau a été précédé des deux événements, notamment :

- a. Un pré-forum sur le genre s'est tenu virtuellement les 19 et 20 novembre 2020 sur le thème - Magnifier le rôle des femmes dans la prévention des conflits et pour faire taire les armes.
- b. Consultation continentale des jeunes qui s'est tenue virtuellement les 26 et 27 novembre 2020 sur le thème - Repenser la gouvernance démocratique - Le rôle des jeunes pour faire taire les armes.

12. Les membres du Sous-comité ont noté que les résultats des événements préparatoires ont énormément contribué aux délibérations et aux résultats du principal Dialogue de haut niveau. Le dialogue de haut niveau a été reconnu comme une contribution majeure à la mise en œuvre des thèmes de l'UA de chaque année du point de vue de la gouvernance.

VI. EXPOSÉS PRÉSENTÉS SUR LES LIGNES DIRECTRICES SUR LES ÉLECTIONS PENDANT LA COVID-19 ET D'AUTRES URGENCES DE SANTÉ PUBLIQUE

13. Le 15 décembre 2020, les membres du Sous-comité du COREP ont convoqué une réunion au cours de laquelle un exposé sur le projet de directives de l'UA sur les élections pendant la COVID-19 et d'autres urgences de santé publique a été présenté. Après les remarques liminaires du Président du Sous-comité, l'Ambassadeur du Sénégal, S.E. Moctar Diop, S.E. Minata Samate Cessouma, Commissaire aux Affaires politiques, a introduit le sujet. Cette présentation a été suivie d'une présentation détaillée du projet de lignes directrices par le directeur du Département des affaires politiques, M. Khabele Matlosa. Les membres du Sous-comité ont ensuite engagé une discussion générale sur le document. Il a été décidé que la Commission devrait réviser et peaufiner le document en tenant compte de toutes les contributions. Après révision, le document a été distribué à tous les membres du Sous-comité pour adoption par procédure silencieuse. Il a été convenu que le document sera également présenté au CPS et au COREP en janvier 2021 pour adoption.

PROJET**DÉCISION SUR LE RAPPORT D'ACTIVITÉ DU SOUS-COMITÉ DES DROITS DE L'HOMME, DE LA DÉMOCRATIE ET DE LA GOUVERNANCE DU COMITÉ DES REPRÉSENTANTS PERMANENTS (COREP)****Le Conseil exécutif,**

1. **PREND NOTE** du rapport d'activité du Sous-comité des droits de l'homme, de la démocratie et de la gouvernance du COREP pour la période de janvier à décembre 2020 ;
2. **FÉLICITE** le Sous-comité des droits de l'homme, de la démocratie et de la gouvernance d'avoir adopté ses Termes de référence et son plan de travail pour l'année 2020, et d'avoir présenté son rapport annuel à la quarante-et-unième (41^{ème}) session ordinaire du COREP ;
3. **DEMANDE** au Sous-comité de continuer à collaborer avec les organes et institutions de l'UA dotés d'un mandat en matière de droits de l'homme et de gouvernance en vue de renforcer la coordination et la collaboration, notamment en renforçant la synergie entre l'Architecture africaine de gouvernance et l'Architecture africaine de paix et de sécurité (APSA) ;
4. **DEMANDE** à la Commission, travaillant en collaboration avec le Sous-comité, de présenter les lignes directrices pour les élections pendant la pandémie de COVID 19 et autres situations d'urgence de santé publique, pour examen et adoption.
5. **DÉCIDE** que le rapport d'activité du Sous-comité des droits de l'homme, de la démocratie et de la gouvernance (HDGR) du COREP sera intégré au rapport de la quarante et unième (41^{ème}) session ordinaire du Comité des Représentants permanents (COREP).

2021-02-03

Report of the Activities of the Permanent Representatives Committee (PRC) Sub-Committee on Human Rights, Democracy and Governance (HRDG)

DCMP

<https://archives.au.int/handle/123456789/10451>

Downloaded from African Union Common Repository